

Réf: Dossier N° : 19716

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NAMISSORY EQUIPEMENTS »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME EBRIE, 01 BP 1551 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 08 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NAMISSORY EQUIPEMENTS » .

Objet: La distribution d'articles de papeterie, de fournitures et mobiliers de bureau ; Matériels informatique et bureautique ; Cartouches et consommables ; Produits d'hygiène et d'entretien de locaux. L'équipement et l'aménagement de locaux. Location ou vente de tous matériels et équipements (nettoyage et entretien). L'importation, l'exportation, la fabrication, la commercialisation de tous produits de papeterie ou d'imprimerie, de tous produits manufacturés, neufs ou usagés, biens d'équipement, machines-outils, matériels et véhicules industriels, équipements, matériels, et matériaux de bâtiment. Commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME EBRIE, 01 BP 1551 ABJ 01

GERANT: Madame TOURE MARIAM SORY.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-411 du 08/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°256 du 08/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

